



COMPTE RENDU DE REUNION DE COMITE DU 18/10/22

REF : CRC 09/22

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Convention avec les ARQUEBUSIERS
- 2 - Douilles sur les pas de tir
- 3 - Personnes non licenciées au club
- 4 - Tarif licence deuxième club
- 5 - Soirée huitres

PRESENTS :

Christian TENRET
Gerard Klimas
Michael KATZENBERG
Jean Bernard SALEMBIER
Arnaud DOVILEZ

INVITES :

COMPTE RENDU :

- 1 - La convention actuelle entre les Arquebusiers des hauts de France et le Blason doit être actualisée. Les Arquebusiers nous ont fait parvenir une proposition de nouvelle convention que nous devons étudier avant de leur faire un retour
- 2 - Les douilles laissées sur les pas de tir (et de préférence dans les poubelles prévues à cet effet) deviennent la propriété du BLASON - Il n' est donc pas autorisé que certains les récupèrent pour en faire un commerce personnel
- 3 - Toute personne non licenciée au BLASON est interdite sur les pas de tir si elle n' est pas accompagnée, autorisée et porteuse d' un badge.
- 4 - De part le nombre de licenciés au Blason, Il n' est pas prévue d' accorder de licence de 2ième club
- 5 - La soirée Huitres se déroulera le 02/12/22 à partir de 17H00 - Information à faire à tous via ITAC et affichage

PROCHAINE REUNION DU COMITE : Mardi 13/12/22 18H30

**Les volontaires pour aider à la bonne marche du club (travaux, club house)
sont les bienvenus et peuvent se manifester auprès des membres du comité**

EMARGEMENT DES MEMBRES PRESENTS

Le Président : Christian TENRET

Gerard KLIMAS

Arnaud DOVILEZ

Jean Bernard SALEMBIER

Michael KATZENBERG

